

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 juin 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3833)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 76

présenté par
Mme Gaillard

ARTICLE 18

À la fin de l'alinéa 110, substituer aux mots :

« ce dernier »

le mot :

« lui ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.